

Information générale

| Cours | |
|---------------------------------------|---|
| Titre | MUS4105-A-E24 - Communications numériques en musique |
| Nombre de crédits | 1 |
| Sigle | MUS4105-A-E24 |
| Site StudiUM | MUS4105-A-E24 - Communications numériques en musique |
| Faculté / École / Département | Musique / Direction de musique |
| Trimestre | Été |
| Année | 2024 |
| Mode d'enseignement | En présentiel |
| Déroulement du cours | Atelier donné sur deux journées intensives : Jeudi 2 mai 2023 de 9h à 17h Vendredi 3 mai 2023 de 9h à 17h Local : B-399 IMPORTANT Pour le bon déroulement de ce cours, l'étudiant•e doit : <ul style="list-style-type: none"> • avoir en classe un ordinateur portable ou une tablette • avoir un compte Facebook : https://www.facebook.com • avoir un compte Miro: https://miro.com |
| Charge de travail hebdomadaire | n/a |

| Enseignant | | |
|-----------------|-----------------------|---|
| Nicolas Bernier | Titre | Professeur agrégé |
| | Coordonnées | Bureau : Laboratoire formes • ondes (LFO B-197) Courriel : nicolas.bernier@umontreal.ca Réseaux : http://hyperfollow.com/nicolasbernier |
| | Disponibilités | Sur rendez-vous : http://calendly.com/nicolas-bernier/rendez-vous |

| Description du cours | |
|------------------------------|---|
| Description simple | Cet atelier propose des techniques et des stratégies pour aider l'artiste à communiquer son travail dans les médias numériques. Présence web, documentation audiovisuelle, design, marketing et publications sont les principaux sujets abordés. |
| Description détaillée | <p>Ce cours s'adresse à l'ARTISTE (et non aux « créatrices/teurs de contenus ») pour l'aider à réfléchir et à planifier ses activités communicationnelles en fonction de sa pratique. En s'appuyant sur son expérience professionnelle d'une vingtaine d'années, l'enseignant aborde une série de thèmes qui sont discutés en groupe et égayés par des activités interactives. Les outils de communications étant en perpétuel changement, le cours est axé sur de grands concepts communicationnels qui devraient résister au temps plutôt que sur les tendances éphémères (qui demeurent néanmoins inévitables et seront abordées). Dans cette perspective, les étudiant•e•s qui ont déjà développé des stratégies sauront nourrir et <i>challenger</i> certaines conceptions et ainsi contribuer à la mise à jour continue de la réflexion sur les enjeux propres aux communications numériques en musique.</p> <p>Dans notre ère où la communication se fait essentiellement sur les réseaux numériques, les musicien•ne•s doivent plus que jamais développer des stratégies qui favoriseront leur épanouissement professionnel. Cet atelier donne</p> |

| | |
|---|--|
| Place du cours dans le programme | <p>permet d'élaborer des pistes en ce sens.</p> <p>Ce cours fait partie d'une série d'ateliers intensifs visant à outiller les étudiant•e•s pour le marché professionnel. Il peut être suivi à n'importe quel moment du cheminement, mais sera particulièrement pratique lorsque l'étudiant•e pense à s'engager activement dans la promotion de son travail artistique.</p> <p>Le cours s'inscrit en complémentarité du cours MUS 2134 Métiers en musique qui est davantage axé autour de la planification et de la gestion d'une carrière en musique.</p> |
|---|--|

Apprentissages visés

| | |
|----------------------------------|--|
| Objectifs généraux | Favoriser la réflexion critique par rapport aux stratégies communicationnelles qui sont virtuellement aussi nombreuses que le nombre d'artistes. Ces stratégies doivent se déployer en lien avec le contexte UNIQUE propre à chaque démarche. En effet, il n'existe pas de « formule magique », mais ce cours donnera quelques formules qui devraient permettre de commencer à préparer sa propre stratégie communicationnelle. |
| Objectifs d'apprentissage | <ul style="list-style-type: none"> • Réfléchir sur les méthodes de communications de son travail artistique • Comprendre son positionnement afin de mieux le communiquer • Construire une base d'outils et de stratégies communicationnelles en lien avec sa pratique |

Calendrier des séances

| | | |
|------------|-----------------|--|
| 2 mai 2024 | Titre | Un cours en 8 épisodes |
| | Contenus | <p>Épisode 1 Allo World! — Présence Internet</p> <p>Épisode 2 Médias sociaux — Auditoire et stratégies de contenu</p> <p>Épisode 3 Stratégie de marque — A.K.A « branding » conceptuel</p> <p>Épisode 4 Identité de marque — A.K.A « branding » visuel</p> <p>Épisode 5 Les données — Ou : si j'avais su que j'aurais à faire des statistiques!</p> <p>Épisode 6 MySpace — Création du basique mais (encore) pertinent site web</p> <p>Épisode 7</p> |

| | | |
|----------------------------|------------------|--|
| | | Publicité — Est-ce que ça vaut la peine? Résultats d'un cas pratique. |
| | | Intermède — Amour et haine dans l'espace public |
| | | Épisode 8 Publication et distribution numérique — Faire entendre sa musique |
| | | Épilogue D.I.Y or Die? — Peut-on vraiment tout faire soi-même? |
| | Activités | Des activités seront proposés à la cloture de chaque épisode. |
| Lectures et travaux | | n/a |
| Évaluation | | Évaluation succès/échec. Le succès repose sur la participation active aux discussions et aux activités. |

| | | |
|------------|------------------|---------------------------------------|
| 3 mai 2024 | Titre | Continuation de la journée précédente |
| | Contenus | |
| | Activités | |

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Rappels

Utilisation des technologies en classe

| | |
|---|--|
| Enregistrement des cours | L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignant au moyen du formulaire prévu à cet effet Demande d'autorisation pour l'enregistrement d'un cours . Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement. |
| Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents | L'ordinateur, la tablette ou au minimumle téléphone intelligent (moins pratique) est obligatoire afin de pouvoir participer aux activités du cours. |

Ressources

Ressources obligatoires

| | |
|--|--|
| Documents | |
| Ouvrages en réserve à la bibliothèque | |
| Équipement (matériel) | Ordinateur portatif ou tablette seront utilisés directement en classe pour les activités interactives. L'étudiant•e•s doit se créer un compte (gratuit) sur Miro Board avant le début du cours : http://miro.com . |

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

[Centre de communication écrite](#)

[Centre étudiant de soutien à la réussite](#)

[Services des bibliothèques UdeM](#)

[Soutien aux étudiants en situation de handicap](#)

Cadres règlementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

Règlement des études [Règlement des études de premier cycle](#)

Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou étudiant visiteur, connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

[Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales](#)

Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap [Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap](#)
[Demande d'accommodement et responsabilités](#)

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.

[Site Intégrité](#)

[Les règlements expliqués](#)